



Pipistrellus pipistrellus
Yan DAUPHIN

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES

N° 3 - FEVRIER 2010

SOMMAIRE

- * Eurobats2
- * Le Plan national
Actualités-Février 20103
- * Communication et
actualités thématiques6
- * Actualités Chiroptères
.....7
- Dans les régions
En Outre-Mer
- * Publications8
- * Colloques et
Rencontres8



la Fédération,



avec :



Voilà un peu plus d'un an que le Plan national d'actions Chiroptères a été lancé avec le recrutement d'une animatrice au contact de la DREAL Franche-Comté, coordinatrice du plan. Déjà des enquêtes sont lancées, des groupes de travail se sont réunis et plusieurs fiches-actions ont connu un début de réalisation. C'est notamment le cas pour la fiche-action 4 avec, enfin, la publication d'une circulaire qui ménage la conservation des chauves-souris dans le cadre de la mise en sécurité des mines orphelines. C'était une demande récurrente du Groupe Chiroptères de la SFPEM depuis plusieurs années. Autre demande qui devient récurrente, le financement d'une coordination scientifique et technique pour travailler en tandem avec l'animatrice et servir de relais auprès du Groupe Chiroptères de la SFPEM, pour dynamiser son fonctionnement et améliorer sa réactivité. Le bénévolat a des limites que les professionnels ont parfois du mal à évaluer.

Une autre priorité pour 2010 doit être la déclinaison régionale du plan national dans toutes les régions. En ce début d'année l'objectif est encore loin d'être atteint avec seulement une moitié de plans régionaux validés. Animation du plan national et groupes Chiroptères régionaux doivent travailler de concert pour produire au plus vite les plans dans les 12 autres régions, dont 3 n'ont pas démarré la rédaction !

Ce "Chiroptères Infos" présente succinctement les activités de l'Accord Eurobats, présentant notamment les quatre publications disponibles à ce jour (une plaquette sur les Chiroptères en milieu forestier a également été produite). La cinquième, sous-pressée, consacrée au suivi des populations de toutes les espèces européennes, alimentera la réflexion pour la fiche-action 13 "Elaborer et valider des protocoles nationaux de prospection et de suivi des populations de Chiroptères". De même un groupe de travail de cet Accord poursuit la réflexion sur les mesures permettant de limiter l'impact des éoliennes (fiche-action 8)...

Enfin, la conservation passant par la communication, deux manifestations impliquant de nombreux chiroptérologues seront les points d'orgue de cette "année de la biodiversité" : les Rencontres Nationales Chauves-souris qui seront organisées pour la dixième fois au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges et la 14ème Nuit Européenne de la Chauve-souris. Voilà deux occasions pour renforcer l'implication du Groupe Chiroptères de la SFPEM et des groupes Chiroptères régionaux dans ce plan national d'actions.

Stéphane AULAGNIER

Président de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

Très bonne année 2010 et que tous les projets en faveur des chiroptères se réalisent.

Eurobats

En réponse à l'état défavorable de conservation des chauves-souris en Europe, l'Accord relatif à la conservation des populations de Chauves-souris d'Europe (EUROBATS) a été signé en 1991, sous l'égide de la convention de Bonn (23 juin 1979) relative à la conservation des espèces migratrices de la faune sauvage. En 2001, il a été intégré au programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et apporte un appui technique aux autres continents pour la mise en place d'un semblable accord.



L'objectif d'Eurobats, accord que la France a ratifié en 1995, est la protection de l'ensemble des espèces de chauves-souris d'Europe, par des mesures législatives, éducatives et de conservation ainsi qu'une coopération entre les Etats membres et avec les autres gouvernements européens.

Trois organes se réunissent périodiquement :

- *La Conférence des parties* : tous les trois ou quatre ans depuis 1995, elle constitue la plus importante réunion car elle permet l'adoption de résolutions.
- *Le comité permanent* : il se réunit une fois par an pour les questions administratives et financières de l'Accord.
- *Le comité consultatif* : ce comité, qui se réunit une fois par an depuis 1996, établit des groupes de travail qui traitent les aspects scientifiques concernant la recherche et la conservation des populations pour produire des recommandations et des projets de résolution. Sont ainsi discutés les sujets tels que les méthodes de suivi des populations, le suivi des gîtes épigés et hypogés, l'étude des terrains de chasse, la gestion conservatoire des forêts, l'impact des produits chimiques, les modalités de capture, l'impact des éoliennes, la coopération entre les gouvernements et les organismes non gouvernementaux.

A l'heure actuelle, quatre publications ont été éditées :

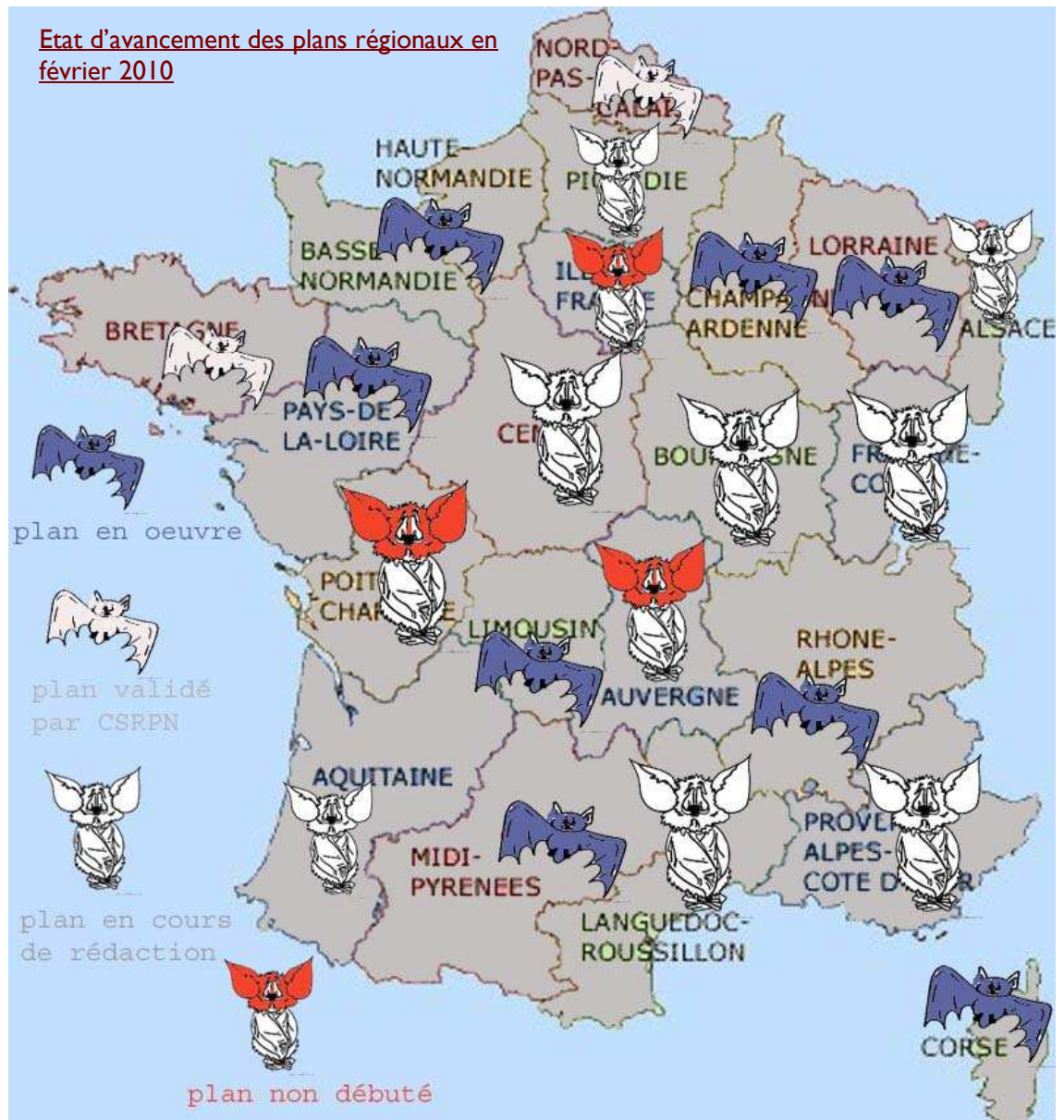
- *1991 - 2006. EUROBATS celebrates its 15th anniversary* (en anglais uniquement)
- *Protection et gestion des gîtes souterrains pour les Chiroptères*
- *Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens*
- *Protection des gîtes épigés de chauves-souris*

De plus, l'accord Eurobats coordonne chaque année l'événement majeur de sensibilisation du grand public à ces espèces qu'est la Nuit européenne de la chauve-souris.

Plus de détails sur : <http://www.eurobats.org/>

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Les plans régionaux d'actions en faveur des Chiroptères sont en cours de rédaction ou mis en œuvre. La plupart sont en ligne sur la page du plan national de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels : <http://www.enf-conservatoires.org>



Zoom sur la Normandie : Un plan interrégional en faveur des Chiroptères

Le Plan Régional Chiroptères est officiellement lancé en Normandie. Les deux directions régionales de l'Environnement de Basse et Haute-Normandie ont convenu d'un plan commun : le PIAC (Plan Interrégional d'Action Chiroptères), présenté lors de la réunion du second comité de pilotage, le 20 octobre 2009. La rédaction et l'animation du plan ont été confiées au Groupe Mammalogique Normand. Deux chargés de mission ont été recrutés pour assurer la mise en œuvre des 13 actions du plan sur les deux régions.

Il est téléchargeable sur : <http://www.basse-normandie.ecologie.gouv.fr/index.html>

Contact : groupe mammalogique normand@orange.fr ou 02 32 42 59 61

Fiche action 2 : Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale

Une enquête est à ce jour effectuée dans les régions afin de connaître l'état actuel des protections des gîtes recensés lors de l'inventaire de 2004 des gîtes à protéger.

Fiche action 3: Actualiser l'inventaire des gîtes protégés et à protéger

Une réflexion est en cours pour réactualiser la méthodologie qui a permis la hiérarchisation des sites (d'intérêt international, national, régional, départemental) en 2004. Au vu de l'avancée des connaissances, cette méthode doit être réadaptée, permettant par la suite d'actualiser la liste des sites à protéger.

Fiche action 4 : Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques répondant à la mise en sécurité des mines orphelines et autres gîtes souterrains artificiels

La circulaire pour la prise en compte des Chiroptères lors de la fermeture des mines orphelines a été publiée au Bulletin Officiel du MEEDDM n°23 le 25 décembre 2009. Elle est consultable sur : <http://www2.equipement.gouv.fr/bulletinofficiel/boaccueil.htm>

Fiche action 5 : Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments

Les contacts avec le Ministère de la Culture n'ont toujours pas abouti, afin d'atteindre l'objectif de cette action qu'est la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments protégés.

Zoom sur des projets « Patrimoine bâti »

Par sa politique de soutien à des actions en faveur de la biodiversité et son partenariat avec la FCEN, La Fondation du Patrimoine a financé en décembre 2009, FONDATION grâce à un appel à projet dans le réseau des conservatoires d'espaces naturels, deux projets pour la préservation des Chiroptères : l'un en Corse permettant la réhabilitation et la protection d'une maisonnette en Haute Corse et l'autre en PACA permettant l'aménagement de gîtes à chauves-souris dans des constructions rurales anciennes d'un camp militaire.

Détails sur : <http://www.fondation-patrimoine.net/>



DU PATRIMOINE

Fiches action 6 et 7 :

***Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des Chiroptères lors de la construction et de l'entretien d'infrastructures et autres ouvrages d'art.**

***Evaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport.**

Un comité de pilotage constitué du MEEDDM (dont le SETRA), RFF, CETE, concessionnaires autoroutiers et chiroptérologues s'est réuni en novembre 2009 et en février 2010. Deux objectifs principaux ont été retenus :

* suivi d'aménagements pour la faune déjà en place et si possible dont le diagnostic initial est connu. Les sites ont été choisis par ce comité et la mise en place concrète des suivis doit être engagée.

* retour d'expériences d'aménagements en faveur des Chiroptères sur la LGV Rhin Rhône et la LGV Est Europe, ainsi que des suivis déjà engagés.

Fiche action 14 : réaliser le suivi des espèces

Un groupe de travail s'est réuni le 18 décembre et une liste d'espèces prioritaires à suivre a été proposée. L'objectif est de pouvoir déterminer des tendances d'évolution des populations de ces espèces les plus représentatives.

Fiche action 16 : Organiser la gestion des opérations et des données concernant le marquage et la collecte de matériel biologique à usage scientifique

La centralisation des données concernant le marquage (bagueage et autres) est en cours de réflexion au sein du MNHN.

Fiche action 18 : Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques se greffant sur une base de données préexistante

La convention avec le Muséum d'Histoire naturelle de Genève permettant un accès gratuit à l'ensemble des publications de leur bibliothèque mondiale est signée. La constitution de la liste des chiroptérologues participant aux plans régionaux pour cet accès se poursuit : **ne pas oublier de se signaler¹**. L'accès aux publications s'effectue par le biais du site :

<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mhng/cco/recherche.php>

Quant au fonds bibliographique national, le Muséum d'Histoire naturelle de Bourges coordonne et réorganise son portail internet pour permettre au public la consultation des ouvrages et publications régionales.

Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

L'objectif de cette action est la mise en place d'un système de validation des connaissances pour l'obtention notamment des autorisations de capture. Un carnet de formation complété par un stage final pourrait être proposé.

Fiche action 21 : Poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les Chiroptères

Une surveillance de la rage se poursuit, coordonnée par l'AFSSA Nancy.

Fiche action 22 : Valider la fiche de procédure permettant une rapide collecte de données en cas de forte mortalité de populations de Chiroptères

Un groupe de travail, constitué de laboratoires vétérinaires départementaux, laboratoires spécialisés, AFSSA, ONCFS et chiroptérologues, s'est réuni le 14 décembre 2009 pour réfléchir à la mise en place d'un réseau d'urgence en cas de forte mortalité de populations.

Fiche action 24 : Former des professionnels de terrain et développer des partenariats

Une intervention du CORA Faune sauvage est prévue dans le module Biospéléologie du Brevet d'Etat de Spéléologie, afin de sensibiliser les futurs moniteurs de ce sport aux chauves-souris. Une intervention dans la formation du personnel technique des DREAL chargé des anciens sites miniers a été proposée au MEEDDM.

¹ audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Communication

Colloque :

Les 20 et 21 mars 2010 auront lieu les **13èmes Rencontres Nationales Chauves-souris de la SFEPM** au Muséum d'Histoire naturelle de Bourges. Ce grand rassemblement bisannuel des chiroptérologues professionnels et amateurs propose conférences, posters et tables rondes durant tout un week-end. Venez nombreux!

Plus d'infos sur : <http://www.museum-bourges.net>

Presse :

Un article sur le Plan National est publié dans Espaces Naturels (n°29—janvier 2010), revue éditée par l'ATEN.

Brochure EUROBATS :

Une nouvelle brochure « protection des gîtes épigés de chauves-souris » est publiée par Eurobats.

Elle présente l'utilisation de ce type de sites par les chauves-souris, les protections actuelles et un focus sur les bâtiments culturels.

Elle est téléchargeable sur :

http://www.eurobats.org/publications/publication_series.htm

Actualités thématiques

2010 : année de la biodiversité

L'organisation des Nations Unies a déclaré « 2010 année internationale de la biodiversité », afin de mobiliser la communauté internationale sur la richesse et la fragilité de la biodiversité. Un portail internet a été mis en place en France par le MEEDDM et un label est proposé aux projets inscrits sur le site et sélectionnés.

Plus d'infos sur : <http://www.biodiversite2010.fr/>



Dans le cadre de cette année de la biodiversité, l'UICN lance l'initiative « L'espèce du jour » de la liste rouge UICN des espèces menacées. Chaque jour de l'année 2010, une espèce différente sera présentée sur le site internet suivant :

<http://www.iucnredlist.org/>

Dans les régions

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : un nouveau programme LIFE +, nommé CHIROMED

Un programme LIFE a débuté le 1er janvier 2010 pour 4 ans dont l'objectif est la conservation des populations de grands rhinolophes et de murins à oreilles échancrées, en Camargue, dans les Alpilles et les Gorges du Gardon. Le programme est porté par le Parc Naturel Régional de Camargue et les deux acteurs experts en Chiroptères impliqués sont le Groupe Chiroptères Provence et le syndicat mixte des gorges du Gardon.

Contact : Parc Naturel Régional de Camargue : espaces.naturels@parc-camargue.fr

NORD PAS DE CALAIS : Le projet Mimoyecques

En septembre 1943, débute la construction d'une base secrète, entièrement souterraine, destinée à abriter le V3 canon d'une portée de 150kms pour atteindre Londres. La base de Mimoyecques ne sera jamais opérationnelle. Plus de 60 ans plus tard, ce site, lieu d'histoire et de mémoire, est devenu également le principal gîte d'hibernation connu dans le Nord Pas-de-Calais pour les chauves-souris. Les suivis réalisés par la Coordination Mammalogique du Nord de la France ont démontré l'importance de ce site avec en moyenne plus de 300 individus tous les hivers et la présence d'espèces rares tel le Murin des marais. C'est pourquoi le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais s'est porté acquéreur de la base et développe un projet visant à préserver et valoriser le patrimoine naturel mais aussi la vocation de mémoire et de lieu historique. Un partenariat sera d'ailleurs développé avec La Coupole sur ces thématiques. L'ouverture au public sera maintenue durant le printemps et l'été. Cet été a permis de réaliser les travaux de réhabilitation et de mise en sécurité des souterrains (pose de grilles, réfection de l'électricité...) en l'absence de nos hôtes hivernaux. Le suivi hivernal vient d'être réalisé avec une augmentation sensible des effectifs (568 individus dénombrés) dont la présence de 4 murins des marais, 24 grands rhinolophes et de plus de 200 murins à oreilles échancrées.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la Région Nord Pas-de-Calais, de l'Europe, de SITA-Suez, de la Fondation Pays de France du Crédit Agricole, du Conseil général du Pas-de-Calais.

Contact : vincent.santune@espaces-naturels.fr

En Outre-Mer

LA REUNION :

Les Chiroptères sont les seuls mammifères terrestres indigènes de La Réunion. Par le passé, le peuplement de Chiroptères était plus important. Aujourd'hui sont présentes, avec certitude, deux espèces de microchiroptères (*Mormopterus francoismoutoui*, *Taphozous mauritanus*) et une espèce de mégachiroptère : la Roussette noire (*Pteropus niger*).

Cette dernière espèce, endémique des Mascareignes, a disparu de La Réunion vers 1800 et a survécu à Maurice. A La Réunion depuis 2001, des observations ponctuelles de Roussette noire provenant de Maurice ont été réalisées, essentiellement à la suite d'épisodes cycloniques. Depuis 2007, une petite population de moins de 10 individus s'est implantée sur l'île et s'y reproduit. Ce retour récent est une opportunité unique d'étudier une petite population fondatrice. L'espèce est considérée comme « Vulnérable » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et est protégée à La Réunion depuis 1989 par arrêté ministériel.

La Direction Régionale de l'Environnement a initié l'élaboration d'un plan local de conservation de l'espèce. Celui-ci est en cours de rédaction par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, avec l'appui d'un groupe de travail rassemblant la Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion, le Parc national de la Réunion et la Brigade Nature Océan Indien, tous ces organismes collaborant d'ores et déjà pour le suivi et la conservation de l'espèce.

Contact :

ONCFS / Cellule Technique Océan Indien

12, allée de la forêt / Parc de la Providence / 97400 SAINT-DENIS

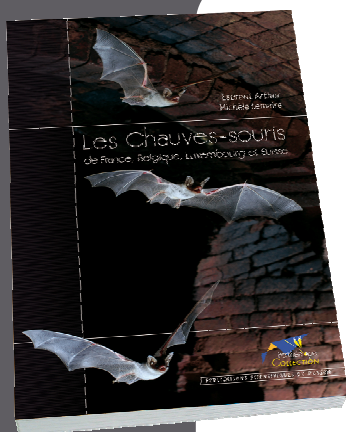
Sarah CACERES : sarah.caceres@oncfs.gouv.fr

DIREN

12, allée de la forêt / Parc de la Providence / 97400 SAINT-DENIS

Matthieu SALIMAN : Matthieu.SALIMAN@developpement-durable.gouv.fr

Publications



"Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse"

Laurent Arthur et Michèle Lemaire y synthétisent l'ensemble des connaissances nouvellement acquises. Richement illustré, cet ouvrage de la collection Parthénope est l'outil de référence pour tous les chiroptérologues amateurs ou professionnels, gestionnaires, opérateurs de sites Natura 2000 ou simples curieux amoureux de la nature. Le plus de l'ouvrage : un cahier d'identification des 34 espèces présentées, indépendant de 48 pages.

Détails et commande sur <http://www.biotope.fr> au prix de 45.00 €

Colloques et Rencontres

FRANCE

* **A VENIR : 16ème Forum des gestionnaires**— 30 et 31 mars 2010 à Paris
Dont le thème est : 2010 année de la biodiversité : quelle contribution des espaces protégés français aux continuités écologiques ?

Inscription sur : <http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr>

* **A VENIR : Formation : les Chiroptères et la gestion forestière**— 4 et 7 mai 2010 à Rambouillet.

Plus d'infos dans le catalogue des formations :

<http://www.foretriveefrancaise.com/catalogue-des-formations-2010-de-l-idf-217077.html>

ALLEMAGNE

A VENIR : 2èmes rencontres internationales Chauves-souris — du 19 au 21 février 2010 à Berlin.

Organisées par le Leibniz Institute for Zoo and Wildlife Research à Berlin, le thème sera : Biologie des Chiroptères et maladies infectieuses

Renseignements et inscriptions sur : <http://www.izw-berlin.de>

N'hésitez pas à adresser à tout moment vos articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 81 78 64 - www.enf-conservatoires.org

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFPEM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)